



Problèmes avec les propriétaires

Par **ela_22**, le **12/09/2011** à **16:24**

Bonjour,

Je me tourne en espérant trouver des réponses et du soutien. Je suis locataire dans un studio meublé depuis 6 mois qui est à l'origine le vide sanitaire de leur maison reconstruit en studio. Le bail que j'ai signé est pour un studio de 50m² hors je me suis rendue compte que ce n'est qu'un 34m² grand maximum! De plus, les propriétaires refusent d'équiper leur logement d'une prise téléphonique et internet! Je ne peux donc pas avoir internet ni téléphone fixe!

Dernièrement, ils ont voulu m'augmenter les charges qui s'élèvent à 30 euros/mois sur mon bail pour les passer à 65 euros/mois. J'ai refusé bien évidemment leur demandant de mettre un compteur d'eau et de réparer les problèmes d'évacuation de la salle de bain (qui engendrent un surcroît de la consommation!) pour le studio alors qu'eux me proposaient finalement de payer 1/3 de leur facture d'électricité et d'eau!

Suite à mon refus, ils m'ont envoyé un préavis de trois mois pour que je quitte le logement. Ce qu'ils n'ont bien évidemment pas le droit de faire pour ce motif!

Aujourd'hui je rentre et le propriétaire m'annonce que la pompe de relevage d'eau est bouchée et que je ne dois pas utiliser les sanitaires (wc et douche) jusqu'à ce que ça soit réparé! Il n'a toujours pas appelé le dépanneur et je doute même que cette pompe soit bouchée!!

Je suis fatiguée et je me sens démunies, quelles sont mes droits, que puis-je faire?

merci d'avance de votre aide